

Délégués du Personnel

DCNS Cherbourg

la
cgt

Joyeux Noël

Réunion du 15 décembre 2015



NON au PLAN de PERFORMANCE

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ Problèmes SeaRH

Depuis 12 mois que l'outil SeaRH est mis en place, un grand nombre de personnels sont toujours confrontés à de nombreux problèmes (prise en charge, pointages, absences à tort, bonifications oubliées, ...).

« Nous sommes satisfait de la mise en place de SeaRH, comparée à d'autres entreprises où des outils similaires ont été mis en place, nous n'avons pas plus de difficultés », dixit la DRH.

SeaRH est l'outil idéal pour nous retirer nos droits.

❖ Compteur CEX

La direction revient sur sa décision : la demande est à faire à son N+1, qui, à son tour, demande à son RRH, qui, à son tour, demande à la GAP de Toulon. Bonne chance !

❖ Personnels d'astreintes

Une astreinte n'étant pas compatible avec un congé, la direction, après notre intervention, prévoit de faire venir les personnels, pendant la semaine de fermeture, en journées travaillées (7h30). Ces personnels pourront donc récupérer leurs jours RTE ultérieurement et toucher la prime de 55 euros. Une note a été finalisée le 14/12 et est en cours de diffusion auprès de la hiérarchie.

❖ Travailleurs Handicapés

La Direction campe sur ses positions et supprime les 20 min de bonification de ces personnels en les remplaçant par une soit disant « facilité » horaires plus contraignante. La CGT va continuer à se battre sur ce dossier. A suivre...

❖ Attestations d'indemnités pour les missionnaires Convention Collective à l'étranger

La GAP de Toulon fait un bilan sur les indemnités défiscalisées chaque année qui, dixit la DRH, est envoyé en avril de l'année suivante. De nombreux missionnaires ne l'ont pas reçue depuis 2012. A vous de faire vos réclamations à la GAP de Toulon !

❖ Indemnités kilométriques vélo

Un amendement du 17/08/2015 prévoit une indemnité facultative de 200 euros par an et par personne venant travailler en vélo. C'est facultatif, donc, pour DCNS, c'est zéro.

❖ Couleur café

La CGT a exigé, par souci d'équité, le même tarif sur les machines à café pour tous les personnels (sous-traitants, intérimaires...). La DRH nous répond : « c'est du ressort du Comité d'Etablissement. »
Ainsi que l'augmentation de 25% du café ? Merci qui ?

❖ Régularisation primes de posté lors des congés

Régularisation faite pour la période de janvier à août sur la paie de novembre. Pour la période de septembre à octobre, il faudra attendre la paie de janvier pour les personnels à convention collective et février pour les PMAD. A vous de surveiller.

A Cherbourg, le 15 décembre 2015

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975
HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671
TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925